



Une Antenne de

Nous avons interrogé les 4 listes qui se présentaient à Antony, voici les 3 réponses que nous avons reçues, dans l'ordre officiel de présentation des listes :

- **Antony pour tous**
- **Antony Terre Citoyenne**
- **Antony en mouvement**

Réponse de la liste

« ANTONY POUR TOUS »

Bonjour,

Depuis 2014, la Ville a beaucoup travaillé à améliorer la circulation et la sécurité des cyclistes. Et les citoyens habitués à rouler à vélo ont bien remarqué ces progrès :

- 14 km de piste cyclable,
- des liaisons plus cohérentes,
- des contre sens signalés,
- Antony, 2e ville du Département à mettre en place le « cédez le passage au feu cycliste » dans toutes les directions
- création de nombreux stationnements, projet de stationnement sécurisé au parc Bourdeau en cours ;

- soutien à la location longue durée par Ile de France Mobilité,
- organisation, en cours, de la location courte durée,
- pour la sécurité des piétons et des cyclistes et limiter le risque de collision liés aux angles morts, la ville impulse une initiative pionnière : l'installation de capteurs de vision artificielle sur les bus Paladin qui alertent le conducteur de bus en cas de collision en temps réel.

Ce travail a été mené en cherchant à chaque instant le partage équitable de la voirie, c'est-à-dire en tenant compte de l'ensemble des besoins et des usages. Les voiries sont adaptées progressivement en fonction des contraintes de travaux.

Si la note obtenue au Baromètre des villes cyclables est moyenne, elle doit être pondérée par la participation et également comparée aux résultats des communes de même catégorie.

Ainsi, la participation a augmenté de 20% entre 2017 et 2019. C'est donc un signe de l'intérêt croissant des Antoniens pour le vélo. Cet intérêt est également nourri par la place de plus en plus grande qui lui est accordé depuis 6 ans.

Plus révélateur, la comparaison du classement d'Antony avec celui des villes équivalentes (même tranche de population : 50 000 à 100 000 habitants) montre que le résultat est très satisfaisant : 1ère ville des Hauts-de-Seine et 4e ville d'Ile-de-France, tout en étant 1ère à ces deux niveaux en termes de participation.

Ces résultats sont encourageants et convaincus des bénéfices à transformer la ville en espace partagé, nous donnerons les moyens de poursuivre et d'accélérer la politique en faveur des circulations actives et durables.

Le vélo comme la marche libèrent de l'espace, bénéficient au climat et à la qualité de l'air, améliorent et préservent la santé, redonnent du pouvoir d'achat, dynamisent l'économie locale et stimule l'emploi. C'est pourquoi le centre-ville devra être repensé notamment en améliorant les circulations piétonnes et cyclistes. Nous nous efforcerons notamment de prolonger la continuité cyclable sur la RD 920 dans la traversée du centre-ville. Par ailleurs, le stationnement vélo sécurisé sera développé, particulièrement près des gares. Ces éléments sont essentiels dans notre programme pour le prochain mandat !

Bien cordialement,

Jean-Yves Sénant

Tête de liste Antony pour Tous

1 - Adopter un plan vélo	
1 Adopter un plan vélo financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal.	OUI
2 Mettre en place un comité vélo régulier. Organiser une réunion de terrain associant des cyclistes et les services techniques au moment de dessiner chaque aménagement prévu	OUI, une telle organisation s'est peu à peu mise en place et sera pérennisée
2 - Créer un réseau cyclable	
3 Réaliser de vraies pistes cyclables (larges, continues et séparées physiquement des piétons et des voitures)	
- sur la RD920 au centre d'Antony, en utilisant les voies de stationnement dans la zone la plus étroite et/ou une voie de circulation dans les segments plus larges comme au sud de la Croix de Berny.	On s'engage à demander au CD 92 à relancer l'étude d'un aménagement permettant la continuité cyclable sur la RD920, avenue Aristide Briand et allons essayer de convaincre les commerçants
- sur la RD986 à l'ouest mais aussi à l'est de la Croix de Berny	OUI, c'est prévu à l'ouest avec le projet du Tramway T10, à étudier à l'est
- sur les autres voies à circulation importante comme les rues Adolphe Pajeaud, Armand Guillebaud, en travaillant sur la réduction de la largeur des différentes voies de circulation et en utilisant les voies de stationnement.	A intégrer dans le cadre du réaménagement prévu de la zone
4 Mettre en place des itinéraires cyclables pour relier les pôles d'attractivité et y accéder : gares, lycées et collèges, commerces, équipements municipaux et sportifs	OUI
5 Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines	OUI
6 Participer à un plan de déplacement cycliste portant sur toute la région pour permettre le déplacement inter-communal (autoroute cycliste,..)	OUI
3 - Construire une ville apaisée pour tous	
7 Transformer le centre-ville en « zone de rencontre ». Ceci concerne la zone comprise entre la rue de l'Abbaye et la RD920 autour de la rue Mounié : priorité aux piétons ; stationnement limité aux livraisons, handicapés et urgences, circulation motorisée sur une file, vitesse limitée à 20 km/h ; pas de démarcation entre la voie et le trottoir, stationnement limité aux livraisons, handicapés et urgences; cet aménagement favorisera par ailleurs les échanges et le commerce	A l'étude dans le cadre du réaménagement prévu de la zone
8 Rendre effective la limitation de vitesse, en particulier dans les zones 30 et 20 (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs, contrôles). Mettre en place les doubles sens cyclables dans les rues à 30 km/h où ils sont encore absents, en réalisant les adaptations nécessaires.	OUI, de nombreux aménagements ont déjà été réalisés en ce sens et ces efforts seront poursuivis
9 Mettre fin au stationnement et à l'arrêt sur les aménagements cyclables (campagne de communication, verbalisation).	Oui, campagnes de communication et verbalisations se font déjà, elles seront répétées et intensifiées
10 Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes	OUI, et cela est déjà en cours dans certains quartiers
11 Créer des zones à très faible circulation (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels (par exemple : rue de la Cité Moderne) ou devant les écoles (par exemple École André Chénier). Pas de pseudo « zones de rencontres » en fait dédiées au stationnement sauvage	OUI, chaque fois que possible
12 Inciter les habitants à stationner leurs véhicules dans leur garage plutôt que dans la rue afin de libérer ces emplacements pour les piétons et cyclistes	OUI, une campagne de communication a déjà été faite en ce sens, il faudra répéter
13 Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.(principe de la « Rue scolaire »).	OUI, chaque fois que possible

14 Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.	Au cas par cas et en concertation avec les riverains Dans les zones payantes, le stationnement payant pour deux roues motorisés est à l'étude
4 - Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo	
15 Offrir du stationnement vélo sécurisé : véligo à la gare d'Antony et de la Croix de Berny ; vélobox fermés dans l'espace public pour les gares, les pôles d'activité, le stationnement résidentiel	OUI , projet Véligo déjà en cours à la gare d'Antony et à la Croix de Berny. A terme toutes les gares seront équipées. Vélobox fermés : à retenir en fonction d'étude de besoin
16 Implanter des arceaux vélos dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.	OUI, offre déjà très augmentée, à améliorer
17 Créer des locaux pour vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.	Certaines écoles sont déjà dotées, déploiement à poursuivre
18 Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur)	IDFM propose une aide de 500 euros pour l'achat d'un VAE, nous relayons activement l'information
19 Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée et proposer des aides à la location (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).	OUI, en cours avec ZOOV (courte durée) et nous soutenons veligo location d'île de France Mobilité pour la location longue durée
20 Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations. Soutenir les commerces de proximité concernant le vélo	OUI, c'est déjà le cas avec le triporteur présent 2 mardis par mois sur la place du tribunal. Et une collaboration est envisagée avec la Grange à vélo pour du gravage type Bycicode
21 Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.	à étudier
22 Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à tous. En particulier à la vélo-école d'Antony, voir http://antonyavelo.canalblog.com/pour permettre l'apprentissage du vélo .	A étudier
23 Soutenir l'apprentissage de la circulation à vélo en mettant à disposition des éducateurs scolaires. Ceux-ci assurent déjà 20% du temps scolaire : le choix des activités qui en bénéficient doit intégrer la pratique du vélo, aussi éducative et bénéfique qu'un sport.	A étudier
5 - Promouvoir une culture vélo	
24 Publier des articles réguliers pour promouvoir le vélo comme moyen de déplacement à Antony, et pour donner des conseils de sécurité à tous les usagers, dans les supports de communication de la ville	OUI
25 Équiper les services municipaux de vélo-cargo ou triporteurs pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale)	OUI
26 Proposer l'indemnité kilométrique vélo aux agents municipaux	OUI

5	Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines	x	
6	Participer à un plan de déplacement cycliste portant sur toute	x	

En tant que candidate à Antony, je m'engage si je suis élu(e) à :

	La région pour permettre le déplacement inter-communal (Autoroute cycliste,)		
3 - Construire une ville apaisée pour tous			
7	Transformer le centre-ville en « zone de rencontre ». Ceci concerne la zone comprise entre la rue de l'Abbaye et la RD920 autour de la rue Mounié : priorité aux piétons ; stationnement limité aux livraisons, handicapés et urgences, circulation motorisée sur une file, vitesse limitée à 20 km/h ; pas de démarcation entre la voie et le trottoir, stationnement limité aux livraisons, handicapés et urgences; cet aménagement favorisera par ailleurs les échanges et le commerce	x	
8	Rendre effective la limitation de vitesse , en particulier dans les zones 30 et 20 (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs, contrôles). Mettre en place les doubles sens cyclables dans les rues à 30 km h où ils sont encore absents, en réalisant les adaptations nécessaires.	x	
9	Mettre fin au stationnement et à l'arrêt sur les aménagements Cyclables (campagne de communication, verbalisation).	x	
10	Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes	x	
11	Créer des zones à très faible circulation (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels (par exemple : rue de la Cité Moderne) ou devant les écoles (par exemple École André Chénier). Pas de pseudo « zones de rencontres » en fait dédiées au stationnement sauvage	x	

12	Inciter les habitants à stationner leurs véhicules dans leur garage plutôt que dans la rue afin de libérer ces emplacements pour les piétons et cyclistes	x	
13	Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. (Principe de la « Rue Scolaire »).	x	
14	Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.		
4 - Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo			
15	Offrir du stationnement vélo sécurisé : et de la véligo à la gare d'Antony Croix de Berny ; vélobox fermés dans l'espace public pour les gares, les pôles d'activité, le stationnement résidentiel	x	
16	Planter des arceaux vélos dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.	x	
17	Créer des locaux pour vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.	x	
18	Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur)		précision ci-dessous
19	Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée et proposer des aides à la location (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).	x	
20	Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations. ^{6.} Soutenir les commerces de proximité concernant le vélo	x	
21	Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.	x	
22	Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à tous		ci-dessous

	pour permettre l'apprentissage du vélo.		
23	Soutenir l'apprentissage de la circulation à vélo en mettant à disposition des éducateurs scolaires. Ceux-ci assurent déjà 20 % du temps scolaire : le choix des activités qui en bénéficient doit intégrer la pratique du vélo, aussi éducative et bénéfique qu'un sport.	x	
5 - Promouvoir une culture vélo			
24	Publier des articles réguliers pour promouvoir le vélo comme moyen de déplacement à Antony, et pour donner des conseils de sécurité à tous les usagers, dans les supports de communication de la ville	x	
25	Équiper les services municipaux de vélo-cargo ou triporteurs pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale)	x	
26	Proposer l'indemnité kilométrique vélo aux agents municipaux	x	

Antony le 25-02-2020

Signature :

Nous n'avons pas validé la mesure 14, par manque de soutien à l'intérieur du collectif. Nous sommes bien sûr d'accord sur l'objectif, mais rendre le stationnement de surface payant, dans toute la ville, pénalisera par exemple les anciennes copropriétés ayant leur stationnement en surface et qui ont cédé leur voirie à la ville.

Précision sur les questions 18 et 22

Concernant la question 18 nous aiderons les associations qui récupéreront des vélos d'occasion pour les réparer et revendre, animeront des bourses à vélo.

Concernant la question 22, nous réfléchissons à améliorer le circuit de sécurité et à participer à l'animation de 1/2 journée de sensibilisation au vélo.

Nous solliciterons VSGP pour la création de la maison du vélo dans le territoire. Cela permettra d'avoir un lieu de rencontre pour réaliser des activités décidées dans le comité vélo

Réponse de la liste «ANTONY EN MOUVEMENT»

Annexe : Pacte pour le vélo à Antony

En tant que candidate à l'élection municipale à Antony, je m'engage si je suis élue à :

Proposition		Oui	Non
	1 - Adopter un plan vélo		
1	<p>Adopter un plan vélo financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal.</p> <p>Nous proposons aux suffrages des électeurs dans le cadre de notre programme un plan de développement du vélo au niveau communal et un plan au niveau intercommunal.</p> <p>Adoptés en début de mandat, ces deux plans comporteront un volet infrastructures cyclables, un volet services vélos, un volet formation et sécurisation, ainsi que les décisions financières correspondantes. Ils feront l'objet d'une concertation en profondeur, avec le milieu associatif et les antonien(ne)s via les Conseils de quartiers que nous souhaitons créer.</p> <p>Au niveau intercommunal, nous proposerons la tenue d'un débat en début de mandat qui permettra de définir une vision territoriale ambitieuse et cohérente qui fait actuellement défaut, notamment en matière de politique vélo.</p> <p>Les Conseils de Quartiers permettront un suivi continu de la mise en place du plan vélo.</p>	X	
2	<p>Mettre en place un comité vélo régulier. Organiser une réunion de terrain associant des cyclistes et les services techniques au moment de dessiner chaque aménagement prévu</p> <p>Une concertation régulière sera menée en terme</p>	X	

	<p>d'aménagement de la voirie : nous proposons la réunion régulière d'un comité des partenaires des mobilités douces, à la fois au niveau communal et au niveau du Territoire Vallée Sud Grand Paris.</p>		
--	---	--	--

	2 - Créer un réseau cyclable		
3	<p>Réaliser de vraies pistes cyclables (larges, continues et séparées physiquement des piétons et des voitures) sur la RD920 au centre d'Antony, en utilisant les voies de stationnement dans la zone la plus étroite et/ou une voie de circulation dans les segments plus larges comme au sud de la Croix de Berny.</p> <p>sur la RD986 à l'ouest mais aussi à l'est de la Croix de Berny</p> <p>Sur les autres voies à circulation importante comme les rues Adolphe Pajeaud, Armand Guillebaud, en travaillant sur la réduction de la largeur des différentes voies de circulation et en utilisant les voies de stationnement.</p> <p>La réalisation de pistes larges, bien jalonnées, bien signalées, continues et séparées des cheminements piétons et de la circulation automobile est un impératif pour un partage de la voirie harmonieux et la sécurité des piétons et des cyclistes. C'est une obligation posée par la Loi qui doit être respectée partout et à laquelle nous nous conformerons sur la voirie communale.</p> <p>En ce qui concerne la voirie départementale, nous nous engageons à travailler de concert avec Conseil Départemental des Hauts de Seine, dont dépendent les voiries citées, RD 920, RD 986 et RD 67.</p>	X	
4	<p>Mettre en place des itinéraires cyclables pour relier les pôles d'attractivité et y accéder : gares, lycées et collèges, commerces, équipements municipaux et sportifs</p> <p>La desserte cyclable des gares, établissements scolaires, commerces, équipements culturels et sportifs doit être analysée systématiquement, pensée de façon volontaire, en liaison avec les</p>	X	

	<p>usagers et les établissements concernés, dans une vision globale de l'ensemble des modes de transports.</p> <p>Chaque nouvel aménagement fera l'objet d'une visite terrain avec les partenaires.</p>		
--	---	--	--

5	<p>Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines</p> <p>La mise en place de liaisons continues et de qualité vers les grands pôles d'attraction proches d'Antony doit être recherchée :</p> <p>À l'Ouest vers Chatenay-Malabry, Verrières-le-Buisson et la zone de Vélizy, au Sud vers Massy et le secteur de Saclay ainsi que vers Longjumeau, à l'est vers la zone d'emplois de Rungis et d'Orly, vers la future ligne 14 du métro du Grand Paris à Pont de Rungis, vers le secteur de Belle-Épine. Dans ce secteur, le nombre et la prégnance des coupures provoquées par les infrastructures autoroutières ou ferroviaires peut conduire à des solutions assez lourdes (passerelles,..) susceptibles d'être financées par l'État dans le cadre du Fonds Infrastructures prévu dans le Plan</p> <p>Vélo.</p> <p>Au Nord vers Bourg-la-Reine, Sceaux et Paris</p>	X	
6	<p>Participer à un plan de déplacement cycliste portant sur toute la région pour permettre le déplacement inter-communal (autoroute cycliste,..)</p> <p>En concertation avec les communes du Territoire Vallée Sud Grand Paris et de la région, notre équipe Antony En Mouvement militera en faveur de :</p> <p>la mise en place d'un Réseau métropolitain et régional des pistes cyclables à haut niveau de service,</p>	X	

	<p>la mise en place sur le Territoire de l'EPT Vallée Sud Grand Paris d'une première tranche de 35 km dans le mandat 20202026, préfigurant ce réseau à haut niveau de service.</p> <p>Ce réseau comprendra des liaisons radiales et des liaisons de rocade valorisant les infrastructures et les trouées urbaines existantes et soigneusement conçues pour une bonne articulation avec le RER et le métro du Grand Paris.</p>		
	3 - Construire une ville apaisée pour tous		
7	<p>Transformer le centre-ville en « zone de rencontre ».</p> <p>Ceci concerne la zone comprise entre la rue de l'Abbaye et la RD920 autour de la rue Mounié : priorité aux piétons ; stationnement limité aux livraisons, handicapés et urgences, circulation motorisée sur une file, vitesse limitée à 20 km/h ; pas de démarcation entre la voie et le trottoir, stationnement limité aux livraisons, handicapés et urgences; cet aménagement favorisera par ailleurs les échanges et le commerce</p> <p>Un meilleur partage de la voirie, favorisant notamment le vélo et la marche à pied, est une nécessité sur l'ensemble de la commune, dont le centre-ville pour le rendre plus apaisé. Des études détaillées doivent être menées pour en préciser les modalités et leurs conclusions soumises au débat.</p>	X	
8	<p>Rendre effective la limitation de vitesse, en particulier dans les zones 30 et 20 (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs, contrôles).</p> <p>L'action pour le respect des limitations de vitesse sera renforcée en liaison avec la police nationale et la police municipale dont nous doublerons les effectifs et reverrons les missions en faveur d'une lutte accrue contre les incivilités et infractions, notamment en matière de réglementation routière.</p> <p>Des études techniques seront commanditées et de nouveaux sens cyclables déployés là où ils seront jugés nécessaires et réalisables.</p>	X	

9	<p>Mettre fin au stationnement et à l'arrêt sur les aménagements cyclables (campagne de communication, verbalisation).</p> <p>La police municipale dont nous souhaitons renforcer les missions doit jouer un rôle actif pour faire respecter les espaces dédiés à la circulation des vélos. Le stationnement sur les pistes cyclables doit être verbalisé de façon effective.</p>	X	
10	<p>Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes</p> <p>Les moyens d'action seront recherchés au cas par cas pour éviter le report de trafic de transit dans les quartiers résidentiels provoqués par les sites de guidage du trafic en temps réel. Le plan de circulation fera l'objet d'un remaniement à l'échelle de la commune.</p>	X	
11	<p>Créer des zones à très faible circulation (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels (par exemple : rue de la Cité Moderne) ou devant les écoles (par exemple École André Chénier). Pas de pseudo « zones de rencontres » en fait dédiées au stationnement sauvage</p> <p>Nous veillerons à ce que l'usage des zones de rencontre ne soit pas détourné de son objectif par des véhicules ventouses ou du stationnement sauvage. Les analyses seront menées cas par cas et les décisions prises en concertation avec les riverains.</p>	X	
12	<p>Inciter les habitants à stationner leurs véhicules dans leur garage plutôt que dans la rue afin de libérer ces emplacements pour les piétons et cyclistes</p> <p>L'espace public est un bien rare qu'il faut partager au mieux notamment dans les zones commerciales et d'activité. Le stationnement résidentiel doit s'effectuer le plus possible dans les espaces qui lui sont dédiés, notamment hors voirie. Des campagnes de sensibilisation volontaristes seront effectuées dans ce sens.</p>	X	

13	<p>Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.(principe de la « Rue scolaire »).</p> <p>Les abords des établissements scolaires doivent faire l'objet d'une attention particulière en matière de sécurité. Les expériences menées au Canada ou en Belgique en matière de restriction momentanée de la circulation sont d'un grand intérêt et sources d'inspiration. Les décisions seront prises en la matière en concertation avec les directeurs d'établissements, les représentants de parents d'élèves et riverains.</p>	x	
14	<p>Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.</p> <p>Le stationnement payant pour les voitures sera utilisé autant que nécessaire là où la rotation des véhicules est souhaitable (secteurs denses, rues commerçantes,</p> <p>Concernant les deux-roues motorisés, nous réservons notre décision au lancement d'une concertation avec les Conseils de quartier à ce sujet et d'une décision en Conseil municipal : création de parkings dédiés afin d'éviter l'encombrement des trottoirs / voirie, tarification éventuelle du parking.</p>	x	
4 - Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo			
15	<p>Offrir du stationnement vélo sécurisé : véligo à la gare d'Antony et de la Croix de Berny ; vélobox fermés dans l'espace public pour les gares, les pôles d'activité, le stationnement résidentiel</p> <p>Des solutions capacitaires pour le stationnement sécurisé des vélos sont nécessaire près des gares de façon à éviter des</p>	x	

	<p>dysfonctionnements lourds à moyen terme. En lien avec les communes du Territoire, nous investirons largement pour créer des infrastructures adaptées, notamment en termes de parkings sécurisés et couverts sur Antony, profitant des dispositions nouvelles offertes par la Loi d'Orientation des Mobilités et le Plan Vélo National.</p> <p>Nous veillerons à faciliter le stationnement sécurisé des vélos notamment à proximité des immeubles qui ne disposent pas de locaux à vélos.</p>		
16	<p>Planter des arceaux vélos dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.</p> <p>L'implantation d'arceaux pour le garage des vélos en nombre suffisant dans les zones commerciales et près des lieux de vie, de façon harmonieuse avec les autres fonctions de l'espace public sera un axe de notre politique.</p>	X	
17	<p>Créer des locaux pour vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.</p> <p>Nous veillerons à ce que les équipements publics et les écoles disposent d'infrastructures de stationnement pour les vélos et les trottinettes.</p>	X	
18	<p>Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur)</p> <p>Nous militerons au sein du Conseil territorial pour que Vallée Sud Grand Paris prenne partiellement en charge, montant à définir, l'achat d'un triporteur, d'un vélo-cargo ou d'une remorque par un ménage ou un entrepreneur local sur présentation de facture.</p>	X	

19	<p>Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée et proposer des aides à la location (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).</p> <p>Nous prendrons en charge à hauteur de 50 % et sous condition de revenus la location longue durée d'un vélo électrique, de type Véligo Location, ce qui permettra à un habitant de pouvoir bénéficier d'un vélo électrique pendant 9 mois pour 20 € de loyer mensuel.</p> <p>Nous favoriserons soutiendrons le déploiement de système de type Zoov, de location de vélo à assistance électrique en « freefloating » dans le respect de règles d'utilisation harmonieuse de l'espace public.</p>	X	
20	<p>Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.¹. Soutenir les commerces de proximité concernant le vélo</p> <p>Nous soutiendrons les associations vélos dans le cadre des services rendus à la population ; vélos-écoles, ateliers de réparation. Nous veillerons à leur mettre à disposition des locaux municipaux pour qu'elles disposent des moyens nécessaires à leurs activités.</p> <p>Nous favoriserons l'implantation des activités commerciales liées au vélo.</p>	X	
21	<p>Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.</p> <p>Nous veillerons à ce que les établissements scolaires soient équipés de vélos pour en favoriser l'apprentissage du vélo à l'école. Nous proposerons aux associations cyclistes qui le souhaiteront d'en assurer la gestion, en liaison avec les établissements scolaires.</p>	X	
22	<p>Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à tous pour permettre l'apprentissage du vélo.</p> <p>Nous veillerons à ce que des espaces adaptés à l'apprentissage du vélo existent en nombre suffisant dans les établissements</p>	X	

¹ En particulier à la vélo-école d'Antony, voir <http://antonvavelo.canalblog.com/>

	<p>scolaires de la ville après étude des besoins en liaison avec les différents partenaires concernés : établissements, associations.</p>		
23	<p>Soutenir l'apprentissage de la circulation à vélo en mettant à disposition des éducateurs scolaires. Ceux-ci assurent déjà 20 % du temps scolaire : le choix des activités qui en bénéficient doit intégrer la pratique du vélo, aussi éducative et bénéfique qu'un sport.</p> <p>Nous veillerons à ce que l'apprentissage du vélo soit valorisé dans les activités péri-scolaires et que les établissements bénéficient des moyens humains ad hoc, dans le prolongement de l'action menée dans ce domaine à la suite du Plan Vélo Gouvernemental .</p>	X	
5 - Promouvoir une culture vélo			
24	<p>Publier des articles réguliers pour promouvoir le vélo comme moyen de déplacement à Antony, et pour donner des conseils de sécurité à tous les usagers, dans les supports de communication de la ville</p> <p>Nous mobiliserons les canaux d'information communaux (site internet, journal municipal) en faveur du développement des mobilités douces, notamment la pratique du vélo, et ferons en sorte qu'il en soit de même au niveau intercommunal.</p>	X	
25	<p>Équiper les services municipaux de vélo-cargo ou triporteurs pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale)</p> <p>L 'emploi de vélos et de triporteurs par les services municipaux sera favorisé chaque fois qu'il fera sens et permettra d'être plus efficace, plus proche, plus réactif et moins dépensier dans l'exécution des missions concernées : espaces verts, travaux sur voirie, police municipale.</p>	X	

26	Proposer l'indemnité kilométrique vélo aux agents municipaux Nous veillerons à ce que le personnel communal et intercommunal bénéficie dès que possible de la prime mobilité durable jusqu'à 400 € annuel introduite par la Loi d'Orientation des Mobilités.	X	
----	---	---	--

Nous proposons par ailleurs :

- une fête annuelle du vélo organisée par la ville et les acteurs du vélo ;
- La mise en place au niveau intercommunal d'une Maison du Vélo qui soit un lieu d'animation, de rencontre et de services pour les cyclistes.

Fait à Antony Le 22/02/2020

Signature :

Pour la liste Antony en Mouvement
Nadia Desbois



ANTONY A VELO: 10 Rue Florian, 92160 ANTONY. courrier@mdb-idf.org

antony@mdb-idf.org - <http://www.antonyavelo.canalblog.com>

 : AaV_MdB_IdF -  : Antony à vélo – MDB

MDB: 37 Bd Bourbon 75004 Paris – tél : 01 43 20 26 02 - Fax : 01 43 35 14 06 – SIRET 452 630 791 00013